



Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

L'Étoile

Bulletin de l'Étoile du Matin



Eguelshardt

Site du District de France : <http://www.laportelatine.org>

Citoyens du Ciel, nous n'avons pas ici-bas de demeure permanente. Notre vie ressemble à un pèlerinage. Celui qui marche ne s'embarrasse pas de nombreux bagages, il allège autant que possible son sac car son dos ne pourrait supporter des poids qui freineraient son pas, le fatigueraient inutilement. Ainsi en est-il du chrétien en route vers son éternité. Il regarde en avant, les pieds légers, le bagage délesté de tout superflu. Mais quel est ce bagage ?

Dès son baptême, il a reçu en cadeau la Foi, ce bien très précieux qui lui donne une assurance contre toutes les tempêtes qui l'assailliront dans sa vie. « *Je sais en qui j'ai cru* », chantera saint Paul.

Le deuxième bien que Dieu lui a confié pour sa route, c'est l'Espérance, cette lumière qui scintille après celle de la Foi.

Le troisième qui couronne l'ensemble des vertus théologiques, c'est la Charité.

La vertu d'espérance est moins connue que ses compagnes. Saint Thomas (II II q. 17 a.2) analyse ainsi son objet : « *Le bien que nous devons espérer de Dieu est un bien infini et ce bien est la vie éternelle, qui consiste en la jouissance de Dieu même (in fruitione ipsius Dei).* » De

Dieu, nous attendons tout ! « **Mon Dieu, j'espère avec une ferme confiance...** »

Nous lui demandons la grâce, la persévérance jusqu'à notre dernier soupir, afin qu'après nos petits souffles d'ici-bas, nous respirions enfin au grand air divin, pour toujours, le présent éternel. C'est le psaume qui nous invite à placer en Dieu notre espérance : « *Il est bon pour moi d'adhérer à Dieu, et de placer en Lui mon espérance* » (Ps. 72). Le Te Deum, chant d'action de grâces, se termine par ces mots : « *En vous Seigneur j'ai espéré : je ne serai pas confondu pour toujours.* »

L'Espérance procure à notre existence une solidité. Elle nous donne la certitude qu'il nous sera possible de ne pas fléchir dans les combats que nous soutenons pour Notre



Seigneur Jésus-Christ. Cette vertu est accompagnée de la confiance en Dieu (« *Ma grâce te suffit* », dit le Christ à saint Paul) et de la défiance de soi. En persévérant dans la nuit et parfois le brouillard, nous savons que « *les souffrances de la terre n'ont pas de commune mesure avec la gloire qui sera manifestée en nous* » (Rom. VIII 18).

« *Plus notre espérance grandit, plus aussi elle avive en nous ce sentiment que c'est Dieu seul qui nous donnera d'être fidèles à Dieu, que cette fidélité, nous ne la tirons pas de nous-mêmes.* » (Père Calmel). Nous sommes

abandonnés parce que nous avons confiance, comme le petit enfant qui saute dans les bras de son père. Il n'y a pas de danger, puisque les bras sont là, prêts à l'accueillir.

L'Espérance est un élan vers Dieu : l'âme sait dans la foi quelle atteindra sa béatitude en dépit des obstacles. Appuyée sur la toute-puissance divine, sur ses promesses et les mérites du Christ Sauveur, qui peut-elle craindre, et pourquoi craindrait-elle ?

Il n'y a pas de doute possible : pour l'âme fixée en Dieu, pour qui le Christ est toute sa vie, son espérance débouche surnaturellement dans la Charité.

Comme une ancre de navire qui, malgré la fureur des flots, tient l'embarcation stable sur les flots, ayons une espérance ferme, invincible en Dieu et en sa puissance souveraine. Rien de grave ne peut arriver à celui qui a fixé en Dieu son âme. Il suffit d'une chose : faire la volonté divine en pratiquant ses commandements.

« *L'Espérance, la flamme dans la nuit, l'élan subit dans une santé défaillante, le sourire fleurissant sur les lèvres salées par les sanglots...*

L'Espérance, cette espèce de certitude qu'on est idiot d'avoir douté, cette prise de conscience immédiate et consistante que les ré-

ponses sont, que les solutions existent... Ô mon Dieu, merci d'avoir créé l'Espérance sans laquelle je n'oserais pas marcher. » (Père de Chivré)

L'Espérance du chrétien

Abbé Dominique Rousseau



Victoire de l'espérance

Marcel Clément

Lorsque [Jeanne] arrive auprès du Dauphin, celui-ci doute de la légitimité de son héritage, les chefs de l'armée n'ont plus confiance dans la victoire. Le royaume est en grande partie occupé par l'Anglais. Nombreux sont ceux qui croient que les jeux sont faits, que le sens de l'histoire est fixé, que la France tout entière sera bientôt sous la domination du roi d'Angleterre.

Les uns le croient parce qu'ils y ont intérêt. Ils collaborent avec l'occupant pour obtenir honneurs et avancement. Les autres ont peur. Ce sont des faibles. Et comme font toujours les faibles, ils s'efforcent de plaire à leurs ennemis en trahissant leurs amis. Quant à ceux qui sont fidèles au Dauphin, leur fidélité est une manifestation de la droiture de leur conscience plutôt qu'un témoignage de leur espérance de la victoire. Lorsque Jeanne arrive auprès du Dauphin, elle est la seule, à travers toute la grande pitié du royaume de France, à avoir une ferme espérance dans la victoire. Elle est la seule, et **son espérance vient de ce qu'au lieu de s'appuyer sur les probabilités humaines** ou sur les pronostics humains, **elle se confie en Dieu**, ayant pour doctrine que « les hommes combattent et que c'est Dieu qui donne la victoire ».

Jeanne paraît au milieu de l'armée. Elle a dix-huit ans. En quelques heures, en quelques jours à peine, l'armée, lasse et décou-

ragée depuis tant de mois, retrouve son entrain, son dynamisme. Inexplicablement, sans rien faire d'autre que d'être pieuse, et croyante, et fidèle, et confiante, Jeanne fait partager son espérance. Elle lève son étendard, entraîne les hommes et l'armée battue devient une armée victorieuse, l'armée découragée devient une armée triomphante. On court sus à l'Anglais à Jargeau, à Beaugency, à Patay... La route est libre vers la ville du Sacre. Portée par son espérance, Jeanne conduit son gentil Dauphin jusqu'en la cathédrale de

Reims. Sous l'onction des saintes huiles, le Dauphin devient roi ; la France retrouve le principe de son unité.

La victoire temporelle de Jeanne n'était pas la plus difficile à remporter. Sa confiance absolue dans l'assistance de Dieu lui a permis de convaincre le sire de Baudricourt, à Vaucouleurs, le Dauphin à Chinon, les théologiens à Poitiers, l'armée à Orléans... Mais à Compiègne, la voilà prisonnière. À Rouen, la voilà condamnée. Son roi l'abandonne et c'est l'évêque Cauchon, entouré de théologiens, qui se dresse devant elle pour mettre en doute ses paroles, nier l'authenticité de sa mission, la convaincre qu'elle a été abusée...

Cette fois, l'événement est contraire. Elle n'est plus l'héroïne qui redonne courage à un prince et à son armée. Elle est une pauvre fille en prison que l'on harcèle de questions, que l'on cherche à persuader de son échec, que finalement on condamne au supplice suprême, au bûcher...

L'espérance de Jeanne demeure intacte. Ce n'est plus maintenant l'espérance d'une victoire dont elle aurait la gloire. C'est seulement celle de la miséricorde et de la fidélité de Dieu, en face de la mort et en face de l'avenir de la France. Tout s'écroule autour d'elle. Elle est abandonnée par son roi et condamnée par des hommes d'Église.

Fut-elle tentée de sauver sa vie en déshonorant sa mission ? On peut le croire. Mais à travers cette agonie, **elle s'appuie sur Dieu et sur Sa grâce d'autant plus complètement, d'autant plus uniquement, que tous les autres points d'appui humains lui font défaut.**

Lorsqu'on l'attache sur le bûcher, il n'y a plus rien à espérer ici-bas. Et les derniers mots de Jeanne seront les mots de l'espérance : « *Jésus... Jésus... Jésus...* » En 1436, le dernier Anglais quittait le sol de Paris.



Sainte Jeanne d'Arc
Eglise Saint-Pierre - Nancy

Je ne suis pas pessimiste. La Sainte Vierge aura la victoire. Elle triomphera de la grande apostasie, fruit du libéralisme. Raison de plus pour ne pas se tourner les pouces ! Nous devons lutter plus que jamais pour le Règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ. Dans ce combat, nous ne sommes pas seuls : nous avons avec nous tous les papes jusqu'à Pie XII inclusivement. Ils ont tous combattu le libéralisme pour en délivrer l'Église.

Dieu n'a pas permis qu'ils réussissent, mais ce n'est pas une raison pour déposer les armes ! Il faut tenir. Il faut bâtir, pendant que les autres démolissent. Il faut rebâtir les citadelles écroulées, reconstruire les bastions de la foi : d'abord le saint sacrifice de la messe de toujours, qui fait les saints, ensuite nos chapelles qui sont nos vraies paroisses, nos monastères, nos familles nombreuses, nos entreprises fidèles à la doctrine sociale de l'Église, nos hommes politiques décidés à faire la politique de Jésus-Christ, c'est tout un tissu de vie sociale chrétienne, de coutumes chrétiennes, de réflexes chrétiens, qu'il nous faut restaurer, à l'échelle que Dieu voudra, le temps que Dieu voudra. Tout ce que je sais, la foi nous l'enseigne, c'est que Notre Seigneur Jésus-Christ doit régner ici-bas, maintenant et pas seulement à la fin du monde, comme le voudraient les libéraux.

Tandis qu'ils détruisent, nous avons le bonheur de reconstruire. Plus grand bonheur encore : des générations de jeunes prêtres participent avec zèle à cette tâche de reconstruction de l'Église pour le salut des âmes.

Notre Père, que votre Règne arrive !

Vive le Christ Roi !

Esprit Saint, remplissez les cœurs de vos fidèles !

Ô Marie, chez nous soyez Reine, nous sommes à vous !

Mgr Marcel Lefebvre

Ils l'ont découronné, p. 251

Virtuel et vie spirituelle

Abbé Gabriel Billecocq

Revenir aux définitions

Ce qui a été dit jusqu'à présent (nos 185, 187, 188) manifeste que le virtuel n'est pas un mal en lui-même. La prudence est cependant de mise dans la mesure où les conséquences naturelles peuvent être très néfastes (article précédent). C'est pourquoi, l'éducateur doit comprendre les principes mis en jeu et être vigilant dans son rôle de pédagogue, en évitant de tomber dans l'un ou l'autre excès (permissivité totale ou refus catégorique).

Mais si le virtuel peut causer des torts dans l'ordre naturel, a fortiori le peut-il dans l'ordre surnaturel. Nous essaierons d'en montrer quelques aspects.

Pour comprendre les conséquences d'une chose, il est indispensable de revenir aux définitions : c'est le premier travail de toute intelligence bien faite. Alors, au risque de nous répéter, repartons de la définition que nous avons déjà énoncée. Le virtuel est ce qui n'existe pas en acte. Autrement dit, c'est ce qui n'existe pas (ou pas encore) dans la réalité. Il n'existe que dans l'intelligence qui le conçoit. Les philosophes disent alors qu'il est intentionnel, on dira irréel, personnel. Bref, ce n'est qu'une construction de l'esprit.

La foi, un monde spirituel

N'appartenant qu'à l'esprit, le virtuel trouve quelques points communs avec la foi. En effet, cette vertu théologique nous fait adhérer à des vérités qui nous dépassent, vérités par conséquent hors du domaine sensible, autrement appelé concret, et malheureusement dit réel. Car aujourd'hui on ramène le réel au concret ! Alors qu'il n'y a pas plus réel que Dieu ! Mais voilà, « nul n'a jamais vu Dieu ». Il est alors facile de faire de toute vérité de l'esprit, immatérielle, un monde irréel, construction de l'esprit...

La foi devient donc un monde déconnecté de la réalité quotidienne, ce monde qui implique l'impératif « crois, c'est ainsi », et dénie à l'intelligence un quelconque rôle. La foi, c'est alors la conception personnelle que j'ai de Dieu (cf. l'œcuménisme moderne), la construction que je fais en moi d'un monde qui me dépasse et n'est plus envisagé que comme réconfort, qu'il existe ou non. Comme le virtuel, la religion peut devenir un opium, l'essentiel étant de sentir et d'accepter les conceptions de l'autre. Ainsi, fi de la réalité des dogmes, fi d'une théologie qualifiée de rationnelle... Il faut croire ce en quoi on pense devoir croire. Point !

C'est alors une forme de relativisme qui s'installe. Au fond, dira-t-on, quelle différence entre un péché véniel et un péché mortel, sinon la conscience que j'en ai. Qui comprendra encore la gravité du péché, l'offense faite à Dieu ? Que devient concrètement la miséricorde divine, l'Incarnation et la Rédemption, sinon des images très fortes ? La foi n'est dans ces conditions plus du tout réelle mais une fabrication personnelle.

La religion, un univers personnel

On comprend mieux aujourd'hui pourquoi la religion ressortit au domaine privé. On la confine à une pensée personnelle. Et si la foi est ainsi, l'espérance devient désir de voir ses propres rêves réalisés. Tel catholique priera alors pour l'ac-

complissement de ses petites volontés, sans se soumettre à la réalité dans laquelle se cache pourtant la divine Providence. Cette même espérance toute personnelle fait déjà entrevoir un salut quasi assuré, l'enfer (mais un catholique n'osera jamais le dire) n'étant qu'un moyen de pression psychologique : le Bon Dieu est trop Bon !

Dans le même registre, la charité n'est plus un amour sincère et désintéressé de Dieu. Non, il devient amour de soi. D'où les questions si modernes et inquiètes de savoir si l'on est en état de grâce : l'homme cherche là sa propre perfection. L'acte de charité devient l'acte par lequel l'homme sent qu'il a bien fait et s'auto-satisfait alors de lui-même. On insistera aujourd'hui davantage sur une charité méritoire dans les épreuves, oubliant que le mérite est d'abord lié à tout acte de charité, si banal soit-il, l'épreuve ne venant que confirmer et révéler ce qui était contenu implicitement dans les faits quotidiens. Mais l'épreuve rassure et permet de se mesurer comme l'enfant qui passe au niveau supérieur d'un jeu et en éprouve quelque fierté. C'est finalement une charité ordonnée vers lui-même que l'homme moderne recherche inconsciemment. La véritable croix n'est pas d'abord extraordinaire. Elle se trouve bien plutôt dans l'accomplissement héroïque d'un ordinaire parfois très insignifiant.

Le point commun de tous ces travers réside dans un monde extrêmement subjectif, une façon de voir très personnelle mais que l'on désire imposer pour se rassurer. Le « virtuel catholique » est une religion égoïste, où l'on préfère par exemple la prière personnelle de la messe basse à l'effort que demande le chant commun d'une messe chantée...

N'allons pas croire que le concept de traditionaliste préserve de lui-même des erreurs modernes. C'est même un piège : celui de se croire moins en danger et donc plus fort. Illusion provoquée par la création d'un monde virtuel bien personnel et donc réconfortant...

Des remèdes ?

Il existe bien des façons de se préserver de ces prévarications mortifères. La première réside dans l'étude objective. Trop de malades modernes sont des introvertis en recherche d'eux-mêmes ! A s'écouter sans cesse, on tombe dans une pauvreté pitoyable en même temps que dans la révolte contre tout ce qui n'est pas soi-même. Sortir de soi devient alors une nécessité. Apprenons à nous ouvrir aux richesses du réel, ainsi qu'aux méandres bien délicats de la psychologie humaine : comprendre les autres tels qu'ils sont et non tels que nous les imaginons ou tels que nous voudrions qu'ils soient. Sans accepter le mal (et c'est le problème du monde) ni le mettre sur pied d'égalité avec le bien.

Enfin, avec l'étude, joignons la prière et la méditation théologique des réalités divines. Il y a en Dieu tout ce qu'il y a de plus réel, de plus stable, de plus rassurant. Mais que cette contemplation soit théologique pour être parfaitement amoureuse. Appuyons-nous pour cela, non sur nos propres « ressentis », mais sur des docteurs fiables (pères de l'Église), à l'instar de saint Thomas d'Aquin, modèle d'équilibre naturel et surnaturel, objectif en même temps qu'humain et que nous ne pouvons que vous recommander.

Adoration du 18 février (voir page 7, calendrier liturgique)

Nous vous rappelons les intentions de cette adoration, qui a lieu chaque jour dans l'une des Maisons de la Fraternité :

- la victoire sur les ennemis intérieurs et extérieurs de l'Église ;
- la conversion de Rome et des évêques ;
- la sanctification des prêtres et des candidats au sacerdoce ;
- l'éveil de nombreuses vocations sacerdotales et religieuses.

Croisade Eucharistique

- Intention du mois de février
Pour les retraites spirituelles

Nous invitons les fidèles à prendre note des retraites prendre des retraites prêchées notamment à l'Étoile du Matin.

- Intention du mois de mars
Pour les écoles catholiques

DICI et Nouvelles de Chrétienté

Pour connaître les raisons du combat de la Fraternité Saint-Pie X

La Maison généralice de la Fraternité Saint-Pie X édite deux revues : DICI (Documentation et Informations Catholiques Internationales) et *Nouvelles de Chrétienté*.

- DICI est une Lettre d'information qui présente les faits tirés de l'actualité de l'Église avec un minimum de commentaires.

- *Nouvelles de Chrétienté* est une revue de formation qui propose des analyses doctrinales sur la situation présente de l'Église.

- DICI : 20 numéros par an (12 pages). Abonnement France : 40 €, Etranger 49 €.
- Nouvelles de Chrétienté : 6 numéros par an (20 à 24 pages). Abonnement France : 20 €, Etranger 24 €.

Adresser les chèques à l'ordre de CIVIROMA - 33 rue Galande - F - 75005 Paris

Faire l'**aumône** est un moyen de sanctification. L'arrivée du Carême est l'occasion de vous parler de nos besoins matériels, nombreux et lourds à l'Étoile du Matin.

Avec la venue de l'hiver, il a fallu en janvier faire le plein des cuves de fuel. Les remplir représente une somme rondelette, quand on considère la contenance des cuves (30 m³) et le prix du litre !... Si janvier fut « chaud », février s'annonce « glacial » !

Nous devons prochainement mettre un **ascenseur** dans le bâtiment principal de l'école, pour répondre aux exigences d'accessibilité (environ 35 000 €).

C'est donc avec une grande confiance dans votre soutien que cette année encore nous tendons les mains et nous vous re-

Denier du culte

mercions de votre générosité. Que le Bon Dieu vous le rende, et soyez assurés de nos prières à toutes vos intentions.

« Si tu as beaucoup de bien, donne largement ; si tu en as peu, aie soin de partager même ce peu de bon cœur. Tu t'amasseras ainsi un grand trésor pour le jour du besoin. »

Tobie IV 9-10

→ Reçu fiscal sur demande.

(Si vous êtes imposable, la déduction atteint 66%, dans la limite de 20% du revenu imposable. En conséquence, un don de 100 € vous coûte en réalité 34 €.)

**MGR FELLAY
ASSURE QU'IL NE SIGNERA PAS
LE PRÉAMBULE DOCTRINAL**

Source : apic/imedia/mm/bb

« *Nous ne pouvons pas aller plus loin dans la confusion.* »

Washington, 3 février 2012 (Apic)

Mgr Bernard Fellay a assuré que de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X ne signerait pas le préambule doctrinal proposé par le Vatican en septembre en vue d'un retour dans la pleine communion avec l'Église catholique. Il s'est exprimé dans une homélie prononcée le 2 février lors d'une messe célébrée aux États-Unis à l'occasion de la fête de la Présentation du Seigneur.

Dans le texte, publié sur le site Internet du séminaire Saint-Thomas d'Aquin (Winona, États-Unis), lieu de formation de la Fraternité, Mgr Fellay a redit sa vive opposition à l'œcuménisme et à la liberté religieuse, les deux principaux points doctrinaux du Concile Vatican II (1962-1965) contenus dans le préambule et qui posent problème. Pour le prélat, le Vatican soutient à tort que ces éléments sont « en pleine cohérence » avec la Tradition. « *Nous ne pouvons pas aller plus loin dans la confusion* », a-t-il affirmé avant de renchérir : « *Nous sommes obligés de dire non. Nous ne signerons pas cela.* »

Le problème demeure au niveau de la doctrine

Le chef de file des Lefebvristes a considéré que le Vatican avait « *satisfait toutes leurs demandes* » du point de vue de la régularisation de leur situation canonique, mais que le problème demeurerait « *au niveau de la doctrine* ». Mgr Fellay a par ailleurs espéré « *voir les choses s'améliorer* » sur le long terme, avec le départ de « *la génération du Concile* ». « *Déjà maintenant, nous entendons de nombreux évêques nous dire : vous donnez trop de poids au Concile, laissez-le de côté* », a-t-il encore assuré.

A Rome, on examine actuellement la deuxième réponse de la Fraternité sur le préambule et les « principes fondamentaux » qu'il contient, après que la première a été considérée davantage comme une documentation que comme une réponse par le Vatican. Il avait été demandé aux Lefebvristes « *une prise de position plus directe et précise* ».



Honoraires de Messe

(à partir du 1^{er} janvier 2012)

Messe	17 €
Neuvaine	170 €
Trentain	680 €

Notez que les messes demandées aux prêtres ne sont pas un don pour nos Maisons. Elles servent à l'entretien personnel de vos abbés.

Frais d'envoi du bulletin

Merci à ceux qui pensent à nous envoyer une obole !

La sainte Tunique de Notre Seigneur

La sainte Tunique du Christ est vénérée à Trèves (Allemagne), dans la cathédrale (photos ci-dessous).

Elle sera exposée à la vénération publique des fidèles du 13 avril au 13 mai 2012.

Le dimanche 6 mai, la sainte Messe sera célébrée dans l'église Saint-Maximin à 9h30.

Nous remercions les fidèles souhaitant s'y rendre de bien nous vouloir nous le signaler, avant Pâques. Des moyens de locomotion pourront être alors envisagés pour la région.

Source d'information : District FSSPX, Allemagne



Rappel à Dieu d'un prêtre fidèle



Nous confions à vos prières le repos de l'âme de

Monsieur l'abbé Yves JAMIN, pieusement décédé à Notre-Dame du Rafflay (44690 Château-Thébaud) le 17 janvier 2012 à l'âge de 81 ans, en la fête de Notre-Dame de Pontmain, muni des sacrements de notre sainte Mère l'Eglise.

Prêtre fidèle au combat de la Tradition (il fut le premier prêtre chassé de sa paroisse après Vatican II), il était dans la 57^{ème} année de son sacerdoce.

Monsieur l'abbé Yves JAMIN est né le 31 janvier 1930 à la Bruffière en Vendée. Il entre au grand séminaire de Luçon et est ordonné prêtre le 28 juin 1955 en la cathédrale de Luçon. Il est nommé vicaire successivement aux Sables d'Olonne, à la Meilleraie, à l'Ile d'Yeu. Puis il devient professeur à Notre-Dame de Luçon, vicaire à Fougeré, aumônier de religieuses à Bourgenay. Il est enfin nommé curé de la paroisse de **Saint-Hilaire-le-Vouhis** le 12 juillet 1969.

C'est là que tout commence pour lui.

Monsieur l'abbé Jamin s'occupe de ses fidèles, prêche la foi et donne les sacrements. Il doit lutter pour garder la Tradition dans sa paroisse. Ne voulant plus subir les recyclages des réunions de doyenné et se sentant isolé, il a un moment la tentation de démissionner de sa charge et de s'orienter vers une vocation plus contemplative. Mais il y reconnaît une tentation et choisit le combat de la foi.

Après cinq années passées à Saint-Hilaire-le-Vouhis, une année d'échanges épistolaires doctrinaux avec Monseigneur Paty évêque de Luçon, allant même jusqu'à subir d'injustes agressions physiques ou des menaces contre sa personne, il est finalement révoqué de sa charge de curé le 25 juin 1974¹. Il est le premier d'une longue liste ...

Il reçoit les encouragements de Jean Madiran dans sa revue Itinéraires² et l'appui de Monseigneur François Ducaud-Bourget puis de Monseigneur LEFEBVRE. Il s'installe alors en 1975 dans une grange pour continuer son ministère, à la Braconnerie sur la commune de Saint-Martin des Noyers. Son œuvre de sanctification des âmes va pouvoir continuer de se développer.

A la suite de difficulté avec les propriétaires de la grange, Monsieur l'abbé JAMIN quitte la Braconnerie en 1987. Accueilli provisoirement à Sigourney au château de Launay (propriété de la Fraternité Saint-Pie X), une opportunité providentielle de transformer une grange en belle chapelle au hameau « Les Fournils » à Saint-Germain-de-Prinçay, se présente en 1990. La chapelle Notre-Dame du Rosaire sera bénite solennellement par Monsieur l'abbé Paul Aulagnier, supérieur du district de France, le 8 juillet 1990 en présence de nombreux fidèles. A cette occasion, il y annonce que la chapelle est élevée au rang de prieuré de la Fraternité Saint-Pie X.

Monsieur l'abbé JAMIN exerce son ministère aux Fournils durant seize années. Il se retire progressivement du ministère et fait don de la propriété à la Fraternité Saint-Pie X. En 2005, il rejoint les petites Sœurs du Rafflay à Château-Thébaud, où le bon Dieu est venu le chercher ce 17 janvier.

La chapelle des Fournils a été desservie à partir du prieuré de Nantes durant cinq années. Le 31 octobre 2010, en la fête du Christ-Roi, l'abbé Régis de Cacqueray, supérieur du district de France de la Fraternité Saint-Pie X, installe officiellement deux prêtres du district sur place. C'est le couronnement d'une longue fidélité d'un prêtre de paroisse au combat de la Tradition.

Ses funérailles ont été célébrées le samedi 21 janvier en sa chapelle des Fournils (Vendée) par Monsieur l'abbé Régis de Cacqueray.

1 - Voir, page suivante, le récit de Hugues Kéraly.

2 - Itinéraires, n° 187 : « **On se bat dans l'Ouest.** »

Evêque, où est ta croix ?

par Hugues Kéraly

Ça s'est passé à **Saint-Hilaire-le-Vouhis**, 816 habitants, sur une petite hauteur du bocage vendéen. Du bourg de Chantonay, une route tout en lacets vous monte au village. On respire là une vraie campagne, changeante, boisée, recueillie, – comme prédestinée aux actions de résistance.

Tout de même, ce **30 juin 1974**, quatrième dimanche après la Pentecôte, il y a bien du monde sur la colline pour profiter du paysage. Si loin des nationales, les touristes d'ordinaire ne s'aventurent que par accident. D'ailleurs il est trop tôt pour eux, et la pluie semble s'installer. Là-haut, une cloche a sonné. Ces gens en effet vont à la messe. Ils arrivent d'un peu toutes les paroisses et les villes de la région. A en juger par l'immatriculation des véhicules, certains même ont dû se lever bien avant le jour. Comme tant d'autres dans toutes les régions de France, ils ont pris la route d'une messe catholique : la messe catholique traditionnelle, latine et grégorienne, selon le Missel romain de St-Pie V. Il y a des centaines de Saint-Hilaire-le-Vouhis en France, où l'on peut la trouver.

Sur la place, devant l'église, le maire du village assiste avec une sorte de fatalité un peu inquiète à l'habituelle invasion dominicale. Depuis deux ou trois ans, il vient vraiment trop d'« étrangers » aux offices de Saint-Hilaire. On a beau être chrétien, dans ce petit pays exclusivement agricole (comme en témoigne à la mairie le tableau des impositions), un arrivant reste une curiosité, trois un incident et dix touche à la provocation. Alors, trois cents...

Non loin du maire, un autre, qui va se nommer tout à l'heure, fait les cent pas. Entre deux âges, le veston bleu clair déboutonné sur une cravate à motifs et un confortable embonpoint, il affiche tous les signes de la fureur mal contenue. Les paroissiens premiers arrivés – la messe basse est à sept heures trente – s'étonnent un peu de ce bonhomme, planté maintenant sur le parvis de l'église, que leur seule présence a l'air de contrarier si déraisonnablement.

Mais le voici qui pénètre à leur suite dans le lieu sacré, jette un regard suspicieusement circulaire, comme si on lui avait volé quelque chose. Serait-ce cette large planche à repasser qui trônait depuis la veille au milieu du chœur, et vient de disparaître dans les coulisses de la sacristie ? Pas le temps de vérifier : un prêtre de passage¹ – ami du curé – s'approche en ce moment de l'autel pour dire la première messe de la matinée. D'un pas menaçant, l'individu se dirige alors comme chez lui jusque dans le chœur, jusqu'aux marches du maître-autel, sans marquer le moindre arrêt. Et s'il allait se saisir du prêtre, le frapper ? Au premier rang, trois hommes se sont levés.

– « *Qui êtes-vous ?* » demande l'officiant interloqué. Puis, se croyant assez renseigné par le complet et la cravate fantaisie : « *Ne savez-vous pas que les laïcs ne pénètrent point dans le chœur sans autorisation ?* »

– « *Je suis le vicaire épiscopal Dugast, envoyé de Monseigneur.* »

– « *Vous vous moquez de moi. Dans cette tenue... sans même une croix au revers de votre veston. Montrez-moi vos papiers, votre celebret.* »

– « *Je n'ai pas de papiers* », grommelle l'autre.

– « *Alors sortez d'ici*, conclut le prêtre, *et immédiatement.* »

L'homme se retourne, et comprend d'un regard qu'il ne doit pas insister. Tout en s'exécutant, il a la consolation un peu mince de procéder lui-même à l'évacuation de deux bonnes sœurs qui se disposaient – les malheureuses – à entendre là leur messe du dimanche. Et le vicaire de se voir pour une fois obéi, en cette

mémorable journée. Car on n'a pas fini de le voir ici pestant et tempêtant, en nom et place de son évêque.

En effet, vers dix heures, entre les deux offices, « l'envoyé de Monseigneur » revient à la charge : flanqué cette fois-ci du curé-doyen de Chantonay, en civil lui aussi, et du maire, auquel on semble avoir fait un devoir d'intervenir. La cure et l'église sont bâtiments communaux : Clément Bibard, le maire, parle donc de fermer l'église ; à vrai dire, sans grande conviction. Il n'est pas encore sûr (et pour cause) que, dans cette affaire, sa place soit au côté du pouvoir ecclésiastique, préférant ne point trop comprendre. À Saint-Hilaire, on aime bien le curé qui dit sa messe tourné vers la croix et parle encore du bon Dieu dans ses sermons : la mesure ne serait pas populaire.

D'ailleurs il est trop tard, de nombreux paroissiens occupent déjà les lieux. La menace des gendarmes n'aura plané ce jour-là que dans l'esprit du sombre vicaire, Dieu merci impuissant à la réaliser.

Dix heures et quart. À l'autel du Sacré Cœur, le curé de Saint-Hilaire-le-Vouhis s'habille pour la grand'messe. Notre corpulent vicaire épiscopal est toujours là, multipliant les coups qui n'éclaboussent que lui. Partagée entre la porte de l'église où il dispense de la messe – mais oui – tous ceux qui veulent bien le reconnaître ou l'écouter, et le chœur d'où il roule sur l'assistance des yeux furibonds, sa venimeuse obstination a quelque chose de vraiment pathologique... Voici qu'il s'en prend au curé, comme à la brebis la plus galeuse du troupeau :

– « *Est-ce que par hasard tu aurais la prétention de dire la messe ?* »

– « *J'ai fait appel à Rome*, répond l'abbé Jamin, *et je suis toujours curé.* »

Les deux hommes se connaissent bien. Mais l'heure n'est pas aux explications. Et le curé tourne le dos au vicaire épiscopal. Pour lui, le service de Dieu a commencé.

Dix heures vingt-cinq. L'église est comble. L'abbé Yves Jamin se dirige maintenant vers le maître-autel. Sa jeunesse, sa force, sa détermination sont évidentes. Cependant, une nouvelle fois, « l'envoyé de Monseigneur » s'est glissé au devant du curé ; il s'approche de l'autel, semble regretter un instant son costume civil, s'éloigne, va prendre le micro, comme pour annoncer quelque chose de définitif...

Et puis rien. Un groupe d'hommes jeunes et forts a devancé l'ultime intervention. On relègue à la sacristie, en la triste compagnie de sa planche à repasser, Monsieur le Vicaire épiscopal. Calmement, sans violence inutile, les paroissiens de Saint-Hilaire l'ont aidé à comprendre que, l'office commencé, sa présence dans le chœur n'était plus convenable. Quoi de plus évident ?

Il est tout juste dix heures et demie. À travers les portes verrouillées sur lui, l'envoyé épiscopal reçoit, poings fermés, la confirmation de son échec : *Dominus illuminatio mea et salus mea, quem timebo ? Dominus defensor vitae meae, a quo trepidabo ? Qui tribulant me inimici mei, ipsi infirmati sunt, et ceciderunt...* Le chœur chante l'Introït.

L'homme que désignait si providentiellement ce psaume du quatrième dimanche après la Pentecôte parvient tout de même à s'échapper avant le sermon.

Autour de lui, la place est vide. Le vicaire épiscopal Dugast traverse pour téléphoner. (...)

Extraits de : Itinéraires, n° 187

1 - C'était l'abbé Mouraux, de Nancy.

2012	CALENDRIER LITURGIQUE	FÉVRIER	
Jour	Fête - classe	Heure des Offices	Prêtre
Jeudi 2	Présentation de l'Enfant Jésus au Temple - 2	Bénédictio des Cierges et Messe chantée à 10h30	Abbé de Pluvié
Vendredi 3	Premier vendredi Mémoire de saint Blaise	Messes à 7h15 et 18h30	
Samedi 4	Premier samedi	Exposition du Saint Sacrement de 18h30 à 20h45 Messe chantée à 21h00	Abbé Billecocq
Dimanche 5	Septuagésime - 2 <i>Bénédictio des pains de sainte Agathe</i>	Messe basse à 7h20 Confessions à 9h30 Messe chantée à 10h00	Abbé Turpault
Dimanche 12	Sexagésime - 2	Messe basse à 7h20 Confessions à 9h30 Messe chantée à 10h00	Abbé Rousseau
Samedi 18	Adoration à l'Étoile du Matin	Exposition du Saint Sacrement de 10h à 18h	
Dimanche 19	Quinquagésime - 2	Messe basse à 7h20 Confessions à 9h30 Messe chantée à 10h00	Abbé de Pluvié
Mercredi 22	Cendres - 1 Jeûne et abstinence	Imposition des Cendres et Messe à 11h	
Dimanche 26	Premier dimanche de Carême - 1	Messe basse à 7h20 Confessions à 9h30 Messe chantée à 10h00	Abbé Billecocq
Mercredi 29	Quatre-Temps		
MARS - Mois de saint Joseph			
Vendredi 2	Premier vendredi Quatre-Temps	Messes à 7h15 et 18h30	
Samedi 3	Premier samedi Quatre-Temps	Exposition du Saint Sacrement de 18h30 à 20h45 Messe chantée à 21h00	Abbé Rousseau
Dimanche 4	Deuxième dimanche de Carême - 1	Messe basse à 7h20 Confessions à 9h30 Messe chantée à 10h00	R.P. Capucin
Dimanche 11	Troisième dimanche de Carême - 1	Messe basse à 7h20 Confessions à 9h30 Messe chantée à 10h00	Abbé Billecocq
Dimanche 18	Quatrième dimanche de Carême - 1	Messe basse à 7h20 Confessions à 9h30 Messe chantée à 10h00	Abbé de Pluvié
Lundi 19	Saint Joseph - 1	Messe chantée à 10h00	
Dimanche 25	Dimanche de la Passion - 1	Messe basse à 7h20 Confessions à 9h30 Messe chantée à 10h00	Abbé Rousseau
Lundi 26	Annonciation - 1	Messe solennelle à 18h00	

Dimanche 18 mars

Quête pour les écoles
Merci pour votre soutien !

Quelques dates à retenir

Premières Communions : 22 avril
Communions solennelles : 29 avril
Kermesse : 13 mai

Pour tous les fidèles

Conférence de Carême à l'Étoile du Matin

Dimanche 25 mars

- Repas tiré du sac à 12h
- Instruction à 14h
- Chemin de Croix à 16h
- Vêpres et salut à 17h30

Chronique de l'Étoile

par l'abbé Louis-Marie Turpault

Ce deuxième trimestre commence par la fête de l'Épiphanie que nous célébrons le jour même, et qui transforme l'école en nid à roitelets.

Janvier

Dimanche 8 : Monsieur le directeur invite les bienfaiteurs de l'école au traditionnel déjeuner des bienfaiteurs, pour les remercier de leur aide précieuse.

Le temps clément de ce début d'année permet d'inaugurer le terrain de tennis, aimablement mis à notre disposition par la commune de Philippsbourg, tout près de l'étang de Hanau, sur lequel nous ne pourrions sans doute pas patiner de tout l'hiver...

Mercredi 11 : lors du cours d'équitation hebdomadaire, les jeunes cavaliers ont été confrontés à un problème fort délicat et ont appris à leurs dépens ce que signifiait « s'emballer »... Les chevaux se sont pris d'une folle envie de faire essayer le triple galop à leurs cavaliers ! Certains ont quitté le train en marche... un autre a réussi à maîtriser sa monture, bravo ! Heureusement plus de peur que de mal, même si un élève a dû se remettre de sa chute pendant quelques jours.

Mardi 17 : bénédiction d'un calvaire tout neuf, œuvre de Frère Jean-Malo, en limite de propriété. Il remplace un ancien calvaire, tombé en ruine.



Dimanche 22 : les premières organisent pour toute l'école un grand jeu fort réussi et très athlétique. Monsieur le directeur continue sa visite des chapelles du doyenné par celles de Mulhouse et Belfort. Il se rendra à Strasbourg le

dimanche 29.

Mercredi 25 : Le directeur se rend au siège du district à Suresnes pour son rendez-vous annuel.



À la fin du mois de janvier la neige tombe enfin sur la région, mais ne laisse qu'un très fin manteau blanc. Début février la température baisse de façon importante, jusqu'à près de -20° , et pourrait justifier le surnom de « petite Sibérie » attribué au Camp militaire de Bitche.

Février

Jedi 2 : l'abbé Billecocq se rend avec des élèves à la prise de soutane des séminaristes de Flavigny. A l'école, nous avons la messe chantée de la Chandeleur en fin de matinée, avec une courte procession, raccourcie ou accélérée par le froid...



Dimanche 5 : l'après-midi, pour les grands, monsieur Fabry continue à dispenser son cours de karaté.

Vendredi 10 : les vacances de février commencent pour 15 jours, qui seront bien mis à profit par nos élèves qui habitent les montagnes...

Carnet de famille

Baptême

Romain Bur, né le 13 décembre 2011, baptisé le 22 décembre (4^{ème} enfant du Capitaine et Mme Paul Bur, de Saumur)

Mariage d'un ancien élève

Grégoire Réveillon et Blandine Delétoille, le 27 décembre 2011